

UN MARCHÉ UNIQUE EUROPEEN POUR L'ACTIONNARIAT SALARIE

La relance du marché unique devrait faire référence à une politique européenne d'actionnariat salarié.

C'est ce que les grandes entreprises européennes ont en quelque sorte anticipé depuis une quinzaine d'années, en mettant en place des plans d'actionnariat salarié partout où elles le pouvaient. Cependant, de multiples obstacles freinent ce développement.

Il est du ressort de l'Europe de le faciliter et de l'encourager.

Ce faisant, nous renvoyons pour les détails à l'Avis d'Initiative voté le 21 octobre 2010 par le Comité Economique et Social Européen. Cet avis contient toutes les recommandations appropriées.

Une politique européenne d'actionnariat salarié adaptée aux besoins présents devrait s'articuler autour de deux propositions principales, visant d'une part les grandes entreprises, d'autre part les petites et moyennes.

Visant les grandes entreprises:

Chaque pays devrait introduire dans sa législation un "modèle simplifié" d'actionnariat salarié. Dans les pays où une législation adaptée est absente, cette introduction apporterait un premier élément d'encouragement.

Dans les pays où la législation est raffinée et de longue date, comme la Grande Bretagne et la France, constituant par la même un obstacle aux plans d'actionnariat salarié des entreprises du pays voisin, l'introduction d'un "modèle simplifié" à côté des législations existantes représenterait une facilité considérable. L'extension hors frontières des plans d'actionnariat salarié des grandes entreprises françaises serait grandement facilitée en Grande Bretagne et réciproquement.

Visant les petites et moyennes entreprises:

Chaque pays devrait encourager la transmission des entreprises aux salariés, à l'exemple de ce que les USA ont mis en place dès 1974 avec le dispositif ESOP.

Nous plaidons donc pour l'introduction partout en Europe d'un "modèle ESOP européen".

On ne s'étend pas ici sur les avantages d'une telle politique pour la transmission des entreprises au-delà des générations, pour les propriétaires d'entreprises et pour les salariés, pour la santé économique générale et pour l'esprit d'entreprise.

Il y a là une disparité de plus en plus flagrante entre l'Europe et les USA. Il faut la corriger.

Cette position de synthèse a été rédigée en réponse à la consultation sur le projet d'Acte pour le Marché Unique initiée par le Commissaire Européen Michel Barnier.

Marc Mathieu

Secrétaire Général

FEAS - Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

EFES - European Federation of Employee Share Ownership

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles

Tel/fax: +32 (0)2 242 64 30

E-mail: efes@efesonline.org

Internet: www.efesonline.org

La FEAS est l'organisation-couple qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.